

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: BOUILLIE BORDELAISE NC 20K

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Fongicide

Utilisations déconseillées: Ne pas utiliser à d'autres fins que celles décrites dans le produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: INDUSTRIAS QUIMICAS DEL VALLÉS, S.A.

Adresse: Av. Rafael Casanova, 81
08100 – Mollet del Vallés (Barcelona) - Spain

Numéro de téléphone: (34) 935.796.677

Fax: (34) 935.791.722

Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité: fsegur@iqvagro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au Phyt'attitude, n° vert 0.800.887.887 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Disponibilité: 24 heures

Autres commentaires: Aucune information disponible.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Tableau de classification CLP

Classification selon le règlement (l'EC) 1272/2008

Classes et catégories de danger

Toxicité Aquatique Aigüe. Cat 1

Toxicité Aquatique Chronique. Cat.2

Mentions de danger

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Facteurs M

N'applique pas.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (EC) 1272/2008



ATTENTION

Mentions de danger

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mention(s) de mise en garde

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P391: Recueillir le produit répandu.

P501: Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Numéro(s) d'Autorisation REACH : Pas applicable

2.3. Autres dangers

Conformité avec les critères de PBT/vPvB : Il n'y a pas de risques conformément au règlement 1999/45 de la Commission européenne ou non classés comme PBT ou vPvB

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : La substance ou le mélange n'est pas classé comme extrêmement préoccupantes.

2.4. Phrases de risques particuliers. :

- SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./ Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
- SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 m pour l'usage sur pommier, poirier, cognassier, nèfles, nashi et pommette, de 20 m sur vigne et pomme de terre et de 5 m sur tomate et aubergine par rapport aux points d'eau.
- SPO5: Ventiler jusqu'au séchage de la pulvérisation les zones/serres traitées avant d'y accéder. Délai de rentrée : 6 h pour le plein champ, 8 h pour les cultures sous serres.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom Chimique	Teneur (%)	Numéro CE	Numéro CAS	Classification Règlement (l'EC) 1272/2008	Mentions de danger*
BOUILLIE BORDELAISE TECHNIQUE	81.6% (pour un technique avec 24.5% teneur en Cu)	-	8011-63-0	Tox. Aigue inhalation. Cat. 4 Lésions yeux. Cat 1 Tox. Aquatique aigue: cat 1 Tox. Aquatique chronique: Cat. 1	H332 H318 H400 M=10 H410

(*) consulter le text entier des indications de danger et des expressions du risque dans la section 16.

Composition (%) : Bordeaux Mixture (20% w/w teneur en Cu)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Notes générales:

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

En cas d'inhalation:

Si les symptômes apparaissent, retirer la victime de la source de contamination ou déplacer à l'air frais. Recevez des conseils médicaux.

En cas de contact avec la peau:

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau.
En cas d'irritation, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux:

En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.
N'oubliez pas d'enlever les lentilles de contact
Consulter un médecin immédiatement.

En cas d'ingestion:

Antidote : EDTA, BAL ou pénicillamine. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer cet onglet ou l'étiquette.
Garder le patient au repos
Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Si ingéré, ne pas faire vomir.
Maintenir la température corporelle
Vérifier la respiration
Si nécessaire de la respiration artificielle.
Si la personne est inconsciente faire lui sur son côté avec la tête plus bas que le reste du corps et les genoux semiflexés.
Traitement symptomatique. Un lavage gastrique avec une solution lacto-albumine peut être nécessaire.

Recommandations aux secouristes:

Utilisez des vêtements de protection appropriées
NE LAISSEZ JAMAIS LA VICTIME SEULE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Risque d'altérations rénales et hépatiques
La fièvre à la suite de l'inhalation, irritation cutanée et oculaire.
Brûlure dans la bouche et du pharynx, nausées, selles aqueuses et sanglantes, diarrhée, diminuer la tension artérielle.

4.3. Indication quant à la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Indication quant à la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Non déterminé

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse. Produit non inflammable. Seulement le récipient et l'emballage peuvent s'enflammer. Recueillir l'eau d'extinction séparément, car elle ne doit pas se retrouver dans les égouts. Jet d'eau d'écoulement élevé (en raison du risque de contamination).

Moyens d'extinction inappropriés:

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Aucun connu.

Autres dangers spécifiques: Aucun connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter des vêtements de protection et un masque à poussière avec filtre pour produits chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Ne respirer pas les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la bouche et la peau. Éloigner le personnel non autorisé, les enfants et les animaux de la zone de déversement. Utiliser des vêtements et gants de protection pour éviter la contamination.

Pour les secouristes: non disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: Tenir à l'écart du milieu aquatique environnant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement: Construction de barrières de protection, les drains et les méthodes de revêtement.

Nettoyage: Couvre le produit avec la sciure de bois, de sable ou de terre sèche, balayer, insérez-le dans un récipient sec, couvrez-le, identifier et disposer du lieu autorisé. Ne pas nettoyer la zone contaminée avec de l'eau. N'utilisez pas de brosses ou air comprimé pour nettoyer les surfaces ou les vêtements

Autres informations:

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Aucune information disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Confinement et mesures de prévention incendie: Le lieu de travail et de la méthodologie utilisée doit organiser de telle sorte que le contact direct avec le produit pour réduire au minimum ou prévenir les. Manipuler le produit avec soin. Utiliser les zones de travail avec ventilation et sécurité douches présence adéquate à venir.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières: Éviter les déversements et les fuites

Mesures destinées à réduire la dispersion de la substance ou du mélange dans l'environnement: Aucune information disponible.

Recommandations générales d'hygiène: Aucune information disponible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Des mesures techniques et les conditions de stockage: Stocker le produit dans son emballage original, fermé et le tag, dans un endroit frais, sec, aéré et loin des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Tenir hors de portée des enfants, des animaux et du personnel non autorisé

Matériaux d'emballage: -

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: Conteneur de stockage garder fermé après utilisation. Éviter le gel et des températures élevées.

Stockage des informations supplémentaires: Pas de données disponibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations: Le produit est pour l'utilisation de protection des plantes.

Solutions spécifiques au secteur industriel: -

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée DNEL.

Procédures de suivi recommandées: Non disponible

Actuellement recommandé de méthodes de contrôle: Non disponible

Règles spécifiques de suivi: Aucune information disponible.

Il n'y a pas données du CESE

Analyse des risques par niveaux de contrôle ("control banding"): Bonne hygiène industrielle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Mesures appropriées de contrôle de l'exposition rapporté à l'utilisation ou aux utilisations identifiées de la substance ou du mélange:

Mesures structurelles visant à prévenir l'exposition: Aucune information disponible.

Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition: Aucune information disponible.

Mesures techniques pour prévenir l'exposition: Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection oculaire/faciale: Éviter tout contact. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Porter des gants. (Dexter CE 95 0072 4121 selon EEC/89/686/CEE). Après utilisation, lavez à l'eau savonneuse.

Autres: Mitaines, bottes ou des vêtements de travail en fonction des risques associés à la substance ou le mélange et les possibilités de contact.

Protection respiratoire: Ne pas respirer les poussières. Masque complète.
En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire lors de la préparation du mélange. (Affinité FR FFP1 D - 0121 CE selon EN 149: 2001)

Risques thermiques: Non disponible

Protection de la peau: Porter des vêtements appropriés pour éviter un contact répété ou retardé avec la peau. Lavez soigneusement les vêtements de travail tous les jours. Après utilisation, lavez à l'eau savonneuse.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures appropriées de contrôle de l'exposition rapporté à l'utilisation ou aux utilisations identifiées de la substance ou du mélange: Aucune information disponible.

Mesures structurelles visant à prévenir l'exposition: Aucune information disponible.

Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition: Aucune information disponible.

Mesures techniques pour prévenir l'exposition: Aucune information disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Poudre légèrement vert

Odeur: Sans odeur

Seuil olfactif: Pas de données disponibles

pH au 1%: 6 - 8 (20 °C)

Point de fusion/point de congélation: Pas de données disponibles

Point initial d'ébullition et intervalle: Pas de données disponibles

d'ébullition:	
Point d'éclair:	>61 °C
Taux d'évaporation:	Pas de données disponibles
Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	Pas de données disponibles
Pression de vapeur:	Non volatil
Densité de vapeur:	Pas de données disponibles
Densité relative:	0.55 - 0.7 g/ml (20 °C)
Solubilité (est):	- hydrosolubilité: pratiquement insoluble. - liposolubilité: insoluble.
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité:	>600 °C
Température de décomposition:	>200 °C
Viscosité:	Pas de données disponibles
Propriétés explosives:	Non explosif
Propriétés comburantes:	Non comburant
9.2. Autres informations	
Autres informations:	Pas de données disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Pas de données disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable à lumière, l'humidité et la chaleur. Stable dans des conditions normales de stockage pour un minimum de 2 ans

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses: Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Corrosif à long terme de fer métaux et alliages en présence de l'eau/humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles: Les acides et les sels d'ammonium partiellement dissolvent le produit.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Bouillie bordelaise descomposes à des températures supérieures à 200 oxydes °C productrices de soufre (SOx)
Il ne décompose pas si stocké et appliqué selon les directives.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.2. Mélanges	Résultat	
Toxicité aiguë	Ingestion: DL50	rat > 2000 mg/kg
	Inhalation: CL50	5.06 mg/l rat 4h
	Exposition de la peau: DL50	rat > 2000 mg/kg
Irritation:	- Peau: Non oedema, non erythema (lapin) - Yeux: Aucun effets (lapin)	
Corrosivité:	Aucune information disponible.	
Sensibilisation:	Non sensibilisant (cochon Guinée)	
Toxicité à dose répétée:	Aucune information disponible.	
CANCÉROGÉNÉCITÉ:	Pas applicable. Le cuivre est présent dans l'eau et dans tous les aliments, y compris ceux pour animaux.	
Mutagenicité:	Pas applicable. Le cuivre est présent dans l'eau et dans tous les aliments, y compris ceux pour animaux.	
Toxicité pour la reproduction:	Pas applicable. Le cuivre est présent dans l'eau et dans tous les aliments, y compris ceux pour animaux.	

Informations sur les voies d'exposition probables:	Il n'y a aucune preuve des symptômes associés à cet substance/du mélange
Effets principaux:	Pas de données disponibles
Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de	Aucune information disponible.

longue durée:
Effets interactifs: Aucune information disponible.
Autres informations: Aucune information disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë (de courte durée)

Poissons: LC50 / 96 h (*O. mykiss*) = 0.052 mg/l
Crustacés: Aucune information disponible.
Algues: Aucune information disponible.
Autres plantes aquatiques: Aucune information disponible.
Micro-organismes: Aucune information disponible.
Macro-organismes: Aucune information disponible.

Toxicité pour l'environnement

Oiseaux: Aucune information disponible.
Abeilles: Aucune information disponible.
Plantes: Aucune information disponible.

Toxicité chronique (long terme)

Poisson: Aucune information disponible.
Crustacés: 21d NOEC aquatic invertebrates (*D. magna*) = 0.024 mg Cu/L (total)
Algues: Aucune information disponible.
Autres plantes aquatiques: Aucune information disponible.
Les micro-organismes: Aucune information disponible.
macroorganism: Aucune information disponible.

Toxicité pour l'environnement

Oiseaux: Aucune information disponible.
Abeilles: Aucune information disponible.
Plantes: Aucune information disponible.

12.2. Dégradabilité

Dégradation abiotique: Aucune information disponible.
Séparation physique et photo-chimique: Aucune information disponible.
Biodégradation: Aucune information disponible.
Autres procédés: Le cuivre est fortement adsorbé pour les sols et n'est pas dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau (Kow): Aucune information disponible.
Facteur de bioconcentration (FBC): Le cuivre ne se bioaccumule pas. Les organismes excrètent du cuivre de façon naturelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement: Le cuivre ajouté au sol se fixe sur la matière organique. La teneur du matériel organique du sol et le pH déterminent le degré de disponibilité du cuivre. À cause de la forte fixation envers des différents composants du sol, le lessivage est extrêmement bas. La mobilité dans les capes profondes du sol est insignifiante.

Tension de surface: Aucune information disponible.
L'adsorption et la désorption: Aucune information disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PTB et tPtB

Résultats de l'évaluation PTB et tPtB: Ce mélange ne contient-elle pas de toute substance qui a été évaluée comme substance PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes: Aucune information disponible.
Devenir dans l'environnement: Aucune information disponible.
Potentiel de formation d'ozone photochimique: Aucune information disponible.
Potentiel photochimique d'appauvrissement de la couche d'ozone: Aucune information disponible.
Potentiel de perturbation du système endocrinien: Aucune information disponible.
Potentiel de réchauffement global: Aucune information disponible.

12.7. Autres informations

Autres informations: Aucune information disponible.

12.8. Écotoxicité

Écotoxicité: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.9. Effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Pas de données disponibles


SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets de la substance ou du mélange:	Les déchets ne devraient pas être retirés par le biais de l'égout. L'élimination sera suivie selon les dispositions, locales ou nationales, soit par incinération ou recyclage.
Méthodes appropriées de traitement de tout emballage contaminé:	L'élimination sera suivie selon les dispositions, locales ou nationales. Soit par incinération ou recyclage.
Codes et noms des déchets conformément à la LoW:	Aucune information disponible.
Information pertinente pour le traitement des déchets:	Aucune information disponible.
Méthodes appropriées de traitement de tout emballage contaminé:	Aucune information disponible.
Précautions particulières:	Aucune information disponible.
Disposition communautaire/nationale/régionale pertinente concernant les déchets:	Aucune information disponible.
Disposition communautaire/nationale/régionale pertinente concernant les déchets:	L'élimination sera suivie selon les dispositions, locales ou nationales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Numéro ONU:	UN3077
Nom d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Contient BOUILLIE BORDELAISE TECHNIQUE)
Classe:	9
	
Classification ADR/RID:	M7
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	9
Dispositions particulières:	274,335,601
Quantité limitée:	5 kg
Instructions d'emballage:	P002,IBC08,LP02,R001
Special Packing Provisions::	VV1
Numéro d'identification du danger:	90
Numéro Kemler:	000

IMDG

Polluant marin:	Oui
Numéro ONU:	UN3077
Groupe d'emballage:	-
Nom d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Contient BOUILLIE BORDELAISE TECHNIQUE)
Classe:	-
Étiquette:	-
EmS:	F-A, S-F

IATA

Numéro ONU:	UN3077
Groupe d'emballage:	-
Nom d'expédition:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Contient BOUILLIE BORDELAISE TECHNIQUE)
Classe:	-
Étiquette:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

Règlements de l'UE	
Numéro d'enregistrement de phytosanitaires:	2010509
Restrictions sur l'utilisation:	Aucune information disponible.
Restrictions pour l'utilisation:	La substance n'a aucune restriction d'utilisation.
D'autres règlements de l'UE:	Aucune information disponible.
Informations sur les émissions de composés organiques volatils (COV):	Aucune information disponible.
Réglementations nationales:	Aucune information disponible.
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	
Évaluation de la sécurité chimique:	Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

Motif de la révision:	Le mise à jour de la fiche de données de sécurité
Modifications à la version précédente de la fiche:	Sections 2.2; 3.2;
Abréviations et acronymes:	FDS: Fiche de données de sécurité OEL : Limite d'exposition professionnelle NACE : Nomenclature Générale des Activités Économiques dans les Communautés Européennes (français, système de classification de l'UE) TRGS: à règlement brut en temps réel OCDE: Organisation pour la coopération économique et développement PBT : persistantes, bioaccumulables et toxiques vPvB : très persistantes et très bioaccumulables DNEL : Dérivée non effet nocif PNEC : Concentration non effet CL50 : Concentration létale 50 % DL50 : Dose létale 50 % NOEL : Non-observed effect level DSENO : Effet indésirable Non observé CSENO : Concentration d'effet indésirable Non SVHC : Substances extrêmement préoccupantes
Principales références bibliographiques et sources de données:	Base de données d'inscription Dossier atteindre substances inscrits et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).
Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) no 1272/2008 pour les besoins de la classification:	Aucune information disponible.
Phrases de risque mentionnées dans la Section 3:	<u>Mentions de danger</u> H332: Nocif par inhalation. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs:	Aucune information disponible.
Autres informations:	Cette information est basée sur la connaissance que nous avons jusqu'à présent. Cette SDD se réfère exclusivement à ce produit. Toutes les substances chimiques de ce produit ont été signalés ou sont exemptés de notification en vertu de la notification des lois de l'EC.